



PREFET DU NORD
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD
Service Eau et Environnement
Unité Police de l'Eau
TÉL. 03.28.03.83.83

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**SUR LES COMMUNES DE COUDEKERQUE-BRANCHE, DUNKERQUE, GRANDE-SYNTHÉ,
LEFFRINCKOUCKE, TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE**

Autorisation Unique : autorisation Loi sur l'Eau

--

Code de l'Environnement

--

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral a déposé un dossier d'autorisation unique portant sur la restructuration du réseau de transports collectifs de l'agglomération dunkerquoise. À l'issue de l'enquête, le Préfet pourra autoriser l'opération au titre de la Loi sur l'Eau.

Cette demande sera soumise à une enquête publique départementale **du mardi 28 juin 2016 au jeudi 28 juillet 2016 inclus**, dans les communes ci-dessus référencées où le public pourra prendre connaissance du dossier, ainsi qu'au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral et aux mairies des communes associées de Fort Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Monsieur DUVET Michel, Commissaire-Enquêteur, ou Monsieur FEBURIE Roger, Commissaire-Enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public en mairies de :

- Dunkerque (siège de l'enquête) : le mardi 28 juin 2016 de 9H00 à 12H00
- Fort Mardyck : le vendredi 01 juillet 2016 de 14H00 à 17H00
- Grande-Synthe : le mardi 05 juillet 2016 de 8H30 à 11H30
- Coudekerque-Branche : le samedi 09 juillet 2016 de 9H00 à 12H00
- Leffrinckoucke : le mardi 12 juillet 2016 de 8H30 à 11H30
- Tétéghem-Coudekerque-Village : le mercredi 20 juillet 2016 de 14H30 à 17H30
- Saint-Pol-sur-Mer : le lundi 25 juillet 2016 de 9H00 à 12H00
- Dunkerque : le jeudi 28 juillet 2016 de 14H30 à 17H30

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Dunkerque, où les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au Commissaire Enquêteur.

Monsieur Xavier DAIRAINÉ (xavier.DAIRAINÉ@tud.fr) est l'interlocuteur de ce dossier à la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral.